



Discours du **Liban**

par

M Youssef **Hitti**

à la

Sixième Commission

Point 78 : « Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international »

New York, le 25 octobre 2019

Vérifier à l'audition

*Permanent Mission of Lebanon to the United Nations
866 United Nations Plaza, Suite 531, New York, NY 10017*

Monsieur le Président,

La diffusion du droit international est un maillon essentiel dans le maintien d'un ordre international fondé sur le droit, d'un ordre international dans lequel les droits de la personne ainsi que les libertés fondamentales sont protégés. C'est fort de cette conviction que le Liban, membre du comité consultatif, tient à réaffirmer son soutien au Programme d'Assistance aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.

Ma délégation remercie le Secrétaire-général pour son rapport, et salue les membres de la Division de la Codification du Bureau des Affaires Juridiques, dont le rôle dans la mise en œuvre des activités Programme est prépondérant.

Un programme qui ne cesse de faire l'objet d'un intérêt croissant, en témoigne, par exemple, l'augmentation constante du nombre de candidatures soumises pour le Programme de bourse de perfectionnement en droit international.

Et c'est justement pour assurer la pérennité du Programme que le Liban souligne de nouveau l'importance de continuer de garantir son financement à travers le budget ordinaire des Nations Unies. Nous remercions également les Etats pour leurs contributions volontaires, que celles-ci soient financières ou en nature.

Monsieur le Président,

Nous continuons d'attacher de l'importance aux efforts investis pour favoriser la parité hommes-femmes, la diversité géographique et linguistique dans la sélection des candidats et des professeurs. De plus, ma délégation salue les nouvelles initiatives mises en route au sein du Programme telles que la création du Réseau d'anciens participants. Un tel réseau va servir à créer des liens entre les participants de différents cours et contribuera, à terme, à en renforcer ces liens.

Le Liban se félicite également des nouvelles collaborations avec des concours de simulations de procès qui permettront aux participants d'affiner leur pratique du droit international ; un élément nécessaire pour une compréhension encore plus approfondie et complète du droit.

Monsieur le Président,

La question de l'accessibilité reste évidemment cruciale. A cet égard, mon pays soutient les efforts constants de la Division de la Codification dans le but de permettre une plus grande accessibilité aux différents outils du Programme.

La mise en place de fichiers audio et de 'podcasts' en 2018 a accru l'accès aux connaissances, les 'podcasts' et fichiers audio ayant en effet été utilisés plus de 90,000 fois depuis leur lancement.

En conclusion, nous sommes convaincus que l'enseignement du droit international ne peut que consolider sa force. Ce programme, marqué par la diversité de ses activités, demeure un vecteur visant à renforcer la promotion de l'état de droit aux niveaux national et international, et représente un pur exemple de multilatéralisme par la preuve.